

CARNET DU JOUR [REPRODUCTION INTERDITE]

Saint-Nicolas-la-Chapelle, Sucy-en-Brie

Mme Suzanne Jond, son épouse ; Martine, Christiane, Marc, ses enfants ; Joël, Mereil, son gendre, sa belle-fille ; Dimitri, Aurore, Raphaël, Elisa, ses petits-enfants ; Madame Colette Joly, sa sœur ; Karine et Sylviane, ses filleules ; ses beaux-frères, belles-sœurs ; neveux et nièces ; parents et amis ont l'immense douleur de vous faire-part du décès de

Monsieur Noël JOND

Ancien AFN

survenu le lundi 17 novembre 2025, à l'âge de 84 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 novembre 2025, à 14h30, en l'église de Saint-Nicolas-la-Chapelle. Condoléances sur registre. Pas de plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PECH Ugine 04 79 37 33 40

996070016

Saint-Alban-Leysse, Myans

Franck, son fils ; toute la famille NAULIN-BESSON ; Catherine, sa compagne ; Simone, sa sœur ; et Christian son neveu ; ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur André BESSON

à l'âge de 83 ans. La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 26 novembre, à 10 heures, en l'église de Myans, suivie de l'inhumation au cimetière. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Pompes Funèbres BOUVIER
Challes-Les-Eaux - 04 80 47 04 92

996069904

Avressieux

Toute sa famille vous fait part du décès de

Madame Anna MESSAGER

née CIARLITTI

survénue le 16 novembre 2025, à l'âge de 86 ans. La cérémonie aura lieu le samedi 22 novembre, à 13h15, au centre funéraire de Chambéry, suivie de la crémation. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

996069967

**Libra
MEMORIA**
À partir de 9h,
déposez vos condoléances
sur **libramemoria.com**

Aix-les-Bains

Ses enfants ; ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; parents et amis ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Denise MOLLAR

née ARGAUD

à l'aube de ses 95 ans.

Elle a rejoint

Roland

son fils,

Charles

son époux et

Annabel

sa petite-fille chérie.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

996070066

Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne

Son papa ; ses frères et sœurs et leurs conjoints ; ses neveux et nièces : Monique ont la tristesse de vous faire part du décès, à l'âge de 55 ans, de

Monsieur Laurent MONDET

La cérémonie civile sera célébrée le samedi 22 novembre, à 8h15, au centre funéraire de Chambéry, suivie de la crémation.

Nous rappelons à votre souvenir,

Anne-Marie

sa maman, décédée en 2013.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

La famille remercie le personnel du centre hospitalier de Chambéry, service Dialyse pour son accompagnement.

Pompes Funèbres Publiques
Chambéry - 04 79 60 50 70

996070070

Sainte-Hélène-sur-Isère

Pierre, son époux ; Philippe et Cathy, ses enfants ; Myriam, sa belle-fille ; Léa, Yann, Alex et Lomée, ses petits-enfants adorés ; ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères ont la tristesse de vous faire part du décès de

Bernadette PERRIERE

née MOREL

survénue le lundi 17 novembre

2025, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie aura lieu le vendredi 21 novembre, à 10 heures, en l'église de Sainte-Hélène-sur-Isère, suivie de la crémation. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PECH Albertville 04 79 32 43 55

996070073

Valloire

Anne, son épouse ; Guillaume et Sandrine, Nicolas et Julie, Clotilde et Steven, ses enfants et leurs conjoints ; Taïs, Naë, Carla, Lily et Maë, ses petites-filles ; son frère et ses sœurs, ses beaux-frères et belles-sœurs ; toute sa famille et ses amis ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Paul RAPIN

Hôtelier à la retraite

survenu à l'âge de 76 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 novembre, à 10h30, en l'église de Valloire, suivie d'un geste d'adieu au crématorium de Chambéry, à 16h15.

La famille remercie tout le personnel de l'hôpital de Médipôle de Savoie. Ni plaques ni fleurs.

Dons au profit de la recherche contre le cancer.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Mauriennaises - Marbrerie
St-Jean 04 79 83 21 77

996069021

Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-André, Sonnaz

Michel et Anne-Marie, son fils et sa belle-fille ; Martine et Richard, sa fille et son gendre ; Catherine, Élisabeth, Stanislas et leurs conjoints, ses petits-enfants ; Ilhan et Sacha, ses arrière-petits-enfants ; Denise, sa sœur ; Odette, sa belle-sœur ; ses neveux et nièces ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Agnès RICHARD

née BOIS

survénue à l'aube de ses 93 ans. La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 21 novembre 2025, à 14h30, en l'église de Saint-Michel-de-Maurienne, suivie de l'inhumation.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

996069027



**POMPES FUNÈBRES
ET MARBRERIE
BALDINI LECLAIRE**

— PFCCA —

PONT-DE-BEAUVOISIN

04 76 37 02 15

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE COURCHEVEL

Avis d'enquête publique
Révision générale du Plan Local d'Urbanisme
de l'ancienne commune de La Perrière
Avis

Par arrêté n°735-2025 en date du 14 novembre 2025, Monsieur le Maire de la commune de Courchevel a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de l'ancienne commune de La Perrière. L'objectif de cette enquête publique est d'informer le public et lui permettre de s'exprimer sur le projet. Monsieur Alain VINCENT, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire enquêteur. L'enquête publique se déroulera pendant une durée de quarante (40) jours du lundi 8 décembre 2025 à 8h30 au vendredi 16 janvier 2026 à 17h30 inclus. Le dossier sera consultable à la Mairie de Courchevel (à Saint-Bon - Chef-lieu) aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, excepté les jours fériés). Chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit à : Monsieur le commissaire enquêteur - « Révision générale du P.L.U. de l'ancienne commune de La Perrière » - Mairie de Courchevel - 228, rue de la Mairie - Saint-Bon - 73 120 COURCHEVEL. Les observations et propositions transmises au commissaire enquêteur par correspondance seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête mis à disposition du public siège de l'enquête à l'adresse citée précédemment ainsi qu'à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6886>

Durant la période d'enquête, il sera également possible pour toute personne souhaitant faire partie au Commissaire Enquêteur d'une observation de manière dématérialisée de l'adresser électroniquement à l'adresse enquete-publique-6886@registre-dematerialise.fr ou de la déposer directement sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6886> consultable par le public. Toutes les observations et propositions du public devront être rédigées en langue française. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de Courchevel dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Le dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6886> ainsi que sur le site internet de la Mairie de Courchevel : www.mairie-courchevel.com.

Un poste informatique sera mis à disposition du public, en Mairie de Courchevel (chef-lieu de Saint-Bon), aux jours et heures d'ouverture susmentionnés, à partir duquel les différentes pièces du dossier seront consultables.

Le commissaire enquêteur recevra le lundi 8 décembre 2025 de 08h30 à 12h en mairie annexe de Courchevel, à La Perrière (Saint-Jean) au 136 rue Saint Jean-Baptiste ; mercredi 17 décembre 2025 de 14h à 17h en mairie annexe de Courchevel, à La Perrière (Saint-Jean) au 136 rue Saint Jean-Baptiste ; mardi 30 décembre 2025 de 14h à 17h à la salle de spectacle de La Tania au 53 esplanade des Tornets ; samedi 10 janvier 2026 de 14h à 17h à la salle des fêtes de La Perrière (Saint-Jean) au 22 rue Notre Dame-des-Grâces ; vendredi 16 janvier 2026 de 14h à 17h30 en mairie de Courchevel, au Chef-lieu (Saint-Bon) au 228 rue de la mairie.

A l'issue de l'enquête publique, le registre sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis à monsieur le Maire de Courchevel dans un délai d'un (1) mois à l'expiration de l'enquête et en copie simultanément au Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Courchevel ainsi qu'à la Préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée d'un (1) an à compter de la fin de l'enquête publique. Les personnes intéressées pourront obtenir communication. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la Mairie de Courchevel. Au terme de l'enquête publique et après production du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de l'ancienne commune de La Perrière fera l'objet d'une révision générale sur laquelle le conseil municipal sera appelé à se prononcer pour son approbation. Toute information relative au dossier et à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du Service Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncieres de la mairie de Courchevel.

479713700



**Marchés
publics**



**Agir en Proximité
pour les acheteurs Publics et Privés**
Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

ANNONCES

AUTOMOBILES

Véhicule de loisirs /
Caravaning

CAMPING-CARS



Achète cash au meilleur prix, paiement sécurisé, tous types de camping-cars et de fourgon aménagé (même avec infiltration). Me déplace 7/7j.
PRO : Tél. 06.59.50.45.26 ou site www.labonneoccaz27.com

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Dispo et discret au 0895 10 23 44
(0.80€/min)



l'Essor Savoyard

Est édité par la S.A. Imprimerie du Messager au capital de 194 348 €
Siège social : S.A. Imprimerie du Messager 19, avenue du Pré-Robert Sud - CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14 Habiliter à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président :

Olivier de RAYMAEKER

Directeur général et directeur de publication :

Eri LEPEPS

Directrice générale déléguée :

Fanny de LARUE

Rédacteur en chef :

Thomas DELOBELLE

Administrateurs :

Erwan TANIAI - Bernard MARCHANT

Actionnaire principal : VOIX DU NORD S.A.

N° de la Commission paritaire : 1224C85795

Dépôt légal : à parution

N° ISSN 2117-735X

Imprimerie du Journal L'Union
6, Rue Gutenberg - 51100 Reims

IMPRIM'VERT

Pour l'impression de nos journaux, le groupe Rossel La Voix opte pour des matériaux respectueux de l'environnement et une gestion durable de ses déchets. Il est engagé avec CITEO pour le recyclage du papier. Provenance du papier : France. Taux moyen de fibres recyclées autour de 80 %. La fabrication de ce journal a générée l'émission de 81g de CO2 par exemplaire. Tous les papiers utilisés sont certifiés PEFC (fibres issues de forêts gérées durablement). Ce journal peut être recyclé ; pensez au tri.

l'ESSOR LÉGALES Savoyard

En application de l'arrêté du 16 décembre 2024 (NOR : MICE2426148A) modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 22 décembre 2024, le tarif du caractère (applicable aux annonces non forfaitisées) est fixé à 0.187 euros HT pour l'année 2025. Le tarif d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION GÉNÉRALE
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE L'ANCIENNE COMMUNE DE LA PERRIÈRE

Par arrêté n°735-2025 en date du 14 novembre 2025, modifié par l'arrêté n°771-2025 en date du 18 novembre 2025, Monsieur le Maire de la commune de Courchevel a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de l'ancienne commune de La Perrière. L'objectif de cette enquête publique est d'informer le public et lui permettre de s'exprimer sur le projet. Monsieur Alain VINCENT, a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de quarante (40) jours du lundi 8 décembre 2025 à 8h30 au vendredi 16 janvier 2026 à 17h30 inclus. Le dossier sera consultable à la Mairie de Courchevel (à Saint-Bon - Chef-lieu) aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, excepté les jours fériés).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit à : Monsieur le commissaire enquêteur -

« Révision générale du P.L.U. de l'ancienne commune de La Perrière » - Mairie de Courchevel - 228, rue de la Mairie - Saint-Bon - 73 120 COURCHEVEL. Les observations et propositions transmises au commissaire-enquêteur par correspondance seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête mis à disposition du public au siège de l'enquête à l'adresse citée précédemment ainsi qu'à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6886>.

Durant la période d'enquête, il sera également possible pour toute personne souhaitant faire partie au Commissaire Enquêteur d'une observation de manière dématérialisée de l'adresser électroniquement à l'adresse enquete-publique-6886@registre-dematerialise.fr ou de la déposer directement sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/6886> consultable par le public. Toutes les observations et propositions du public devront être rédigées en langue française. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de Courchevel dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Le dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6886> ainsi que sur le site internet de la Mairie de Courchevel : www.mairie-courchevel.com.

Un poste informatique sera mis à disposition du public, en Mairie de Courchevel (chef-lieu de Saint-Bon), aux jours et heures d'ouverture susmentionnés, à partir duquel les différentes pièces du dossier seront consultables.

Le commissaire enquêteur recevra le lundi

8 décembre 2025 de 08h30 à 12h en mairie annexe de Courchevel, à La Perrière (Saint-Jean) au 136 rue Saint Jean-Baptiste ; mercredi 17 décembre 2025 de 14h à 17h en mairie annexe de Courchevel, à La Perrière (Saint-Jean) au 136 rue Saint Jean-Baptiste ; mardi 30 décembre 2025 de 14h à 17h à la salle de spectacle de La Tania au 53 esplanade des Tornets ; samedi 10 janvier 2026 de 14h à 17h à la salle des fêtes de La Perrière (Saint-Jean) au 22 rue Notre Dame-des-Grâces ; vendredi 16 janvier 2026 de 14h à 17h30 en mairie de Courchevel, au Chef-lieu (Saint-Bon) au 228 rue de la mairie.

À l'issue de l'enquête publique, le registre sera mis à disposition du commissaire enquêteur et clos par lui. Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis à monsieur le Maire de Courchevel dans un délai d'un (1) mois à l'expiration de l'enquête et en copie simultanément au Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Courchevel ainsi qu'à la Préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée d'un (1) an à compter de la fin de l'enquête publique. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la Mairie de Courchevel. Au terme de l'enquête publique et après production du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de l'ancienne commune de La Perrière fera l'objet d'une révision générale sur laquelle le conseil municipal sera appelé à se prononcer pour son approbation. Toute information relative au dossier et à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du Service Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncières de la mairie de Courchevel.

MAIRIES, COLLECTIVITÉS, HÔPITAUX...
Dématérialisez vos marchés sur proxilegales.fr



VOTRE JOURNAL
version
NUMÉRIQUE

par abonnement | ou à l'unité |

l'Essor Savoyard